



**GIRON DU NORD À  
CHAVORNAY**

## **Charte bénévoles Giron du Nord FVJC 2022 à Chavornay**

En acceptant cette charte, la personne ou le groupe de personnes travaillant comme bénévole a pris connaissance et s'engage à respecter les points suivants :

- Se présenter au stand info 20 minutes avant le début de la tranche horaire.
- Respecter les directives données par le responsable du poste, et se référer à cette même personne en cas de questions.
- La vente d'alcool est interdite aux jeunes de moins de 16 ans.
- La vente d'alcool est interdite aux jeunes de moins de 18 ans, exceptés la bière et le vin.
- En cas de doute sur l'âge du client, vous êtes en droit de lui demander une pièce d'identité valable (permis de conduire faisant également foi).
- En cas de refus de la part du client de présenter une pièce d'identité, ne pas lui vendre d'alcool et lui proposer une boisson minérale.
- Si un client se trouve en état d'ébriété manifeste, ne pas lui vendre d'alcool.
- En cas de contrôle, les vendeurs en ont la responsabilité.
- Chaque bénévole est responsable de ses actes.
- Tout vol constaté sera dénoncé aux autorités compétentes.
- En cas de doute sur un des bénévoles ou des participants concernant un vol ou une fraude, il vous est demandé d'avertir le responsable du poste ou d'une personne du comité d'organisation.
- Respecter les horaires établis par la patente et donnés par le responsable du poste.

Nous vous remercions d'avance d'adopter un comportement responsable, notamment en ce qui concerne votre propre consommation d'alcool pour vos heures de bénévolat.

Nous vous rappelons que chaque bénévole assume la responsabilité de ses actes. Toute infraction sera automatiquement dénoncée aux autorités compétentes.